



N° 7 juillet 2017

NOGENT-LE-PHAYE

Actus





Nogentaises, Nogentais,

Le 1^{er} semestre a été riche en évènements.

En effet, Madame Sylvie BONNIN a démissionné de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale le 3 avril 2017. La municipalité tient à la remercier, à nouveau, pour son investissement et sa participation à la vie de la commune durant ses 9 années passées au sein du conseil municipal.

Comme prévu dans la réglementation, Madame Nathalie NATUREL, candidate de la liste « Poursuivons ensemble » remplace Madame Sylvie BONNIN dans ses fonctions de conseillère municipale. Nous lui souhaitons la bienvenue.



En ce qui concerne les travaux, il est à noter la pose de buses dans le fossé, situé sur le CD 150-4 qui relie le village à Villiers-le-Bois, qui devrait éviter les inondations en cas de fortes pluies.

L'éolienne a disparu, le temps de se faire une beauté, elle reprendra sa place dans quelques mois dans un décor différent, puisque la globalité du site est en cours de restauration.

Le chantier situé 6, rue du Tertre est commencé. Comme nous l'avons déjà annoncé, l'ancienne salle des fêtes actuellement réservée aux associations restera disponible pour celles-ci jusqu'à la mise à disposition des nouveaux bâtiments. Cependant nous demandons aux Présidents des associations d'être conciliants et compréhensifs pendant la durée des travaux, afin que cette période transitoire se déroule dans de bonnes conditions. J'en profite également pour remercier les riverains de ce chantier pour leur adhésion à ce projet.

Les travaux d'aménagement de sécurité et la réalisation de la sente prévue rue Joseph Delacroix Frainville ont également commencé et doivent permettre de sécuriser les piétons sur le parcours de la Croix de Fer au lotissement de la Boissière.

Je tiens à préciser que l'ensemble de ces travaux sont réalisés avec le soutien financier de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de CHARTRES MÉTROPOLE et de notre ex-député Jean-Pierre GORGES sur sa réserve parlementaire.

DE BELLES VACANCES À TOUS ...

Le Maire, Brigitte FRANCHET

Sommaire

Actus de la commune	3-8	État civil	12
Actus de la culture	9	Actus des écoles	13
Actus des entreprises	10-11	Actus des associations	14-16

SECOURS

Le 18 POMPIERS
Le 112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
Le 15 SAMU
Le 115 SANS ABRIS
GENDARMERIE
Rue Jean Monnet – CHARTRES
Tél. : 17 ou 02 37 91 27 10

MÉDECIN : Docteur Jacques QUADRELLI

6, rue de la Mare Picot – Tél. : 02 37 31 64 40
Consultation tous les jours sur rendez-vous

PHARMACIE : Pharmacie GANTIER

2, rue de la Mare Picot – Tél : 02 37 31 65 99 – Fax : 02 37 31 61 66
Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h 30. Le samedi de 9 h 00 à 12 h 30

INFIRMIÈRES : Cathy CAULIER

2, rue du Tertre – Tél : 02 36 67 26 29
Permanence au cabinet du lundi au samedi de 9 h 00 à 9 h 30
Soins infirmiers à domicile de 7 h 00 à 19 h 00.

PÉDICURE/PODOLOGUE : Marie-Hélène DEPONT-DE LA BOUSSINIÈRE

2, rue du Tertre – Tél : 06 82 25 32 75

ANALYSE ET EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

⇒ **Délibérations du 5 janvier 2017**

PROJET D'AMÉNAGEMENT À 2 x 2 VOIES PAR MISE EN CONCESSION DE LA RN 154 ET DE LA RN 12 : ENQUÊTE PUBLIQUE EN COURS

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Demande la prise en compte des requêtes des agriculteurs exploitant sur le territoire de Nogent-le-Phaye** visant à annihiler les effets du projet sur les activités agricoles, formulées lors de leur réunion du 5 janvier 2017 à Nogent-le-Phaye et jointes au registre de l'enquête publique ;
- **Confirme toutes les remarques** figurant dans la note de synthèse jointe à sa délibération n° 45/2016 du 26 mai 2016, à savoir :
 - conteste le déplacement vers l'est du tracé de la 2 x 2 voies de la RN 154, celui-ci ne correspondant plus à l'emplacement préalablement réservé dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune en vigueur, et constatant qu'aucune raison justifiant cette modification n'a été fournie à ce jour ;
 - demande, en conséquence, le respect du premier tracé de la 2 x 2 voies de la RN 154 prévu au Plan Local d'Urbanisme communal en vigueur ;
 - souhaite que la 2 x 2 voies de la RN 154 soit créée en déblais sur tout le territoire de la commune de Nogent-le-Phaye qu'elle traverserait ;
 - demande le rétablissement de l'emplacement réservé pour la création d'une piste cyclable le long de la RD n° 24, inscrit au Plan Local d'Urbanisme de la commune ;
 - émet un avis favorable au projet d'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 154 et de la RN 12 sous réserve du respect des remarques formulées ci-dessus et de la prise en compte des nuisances qui seront occasionnées par ce projet.

COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE DOCUMENTS D'URBANISME

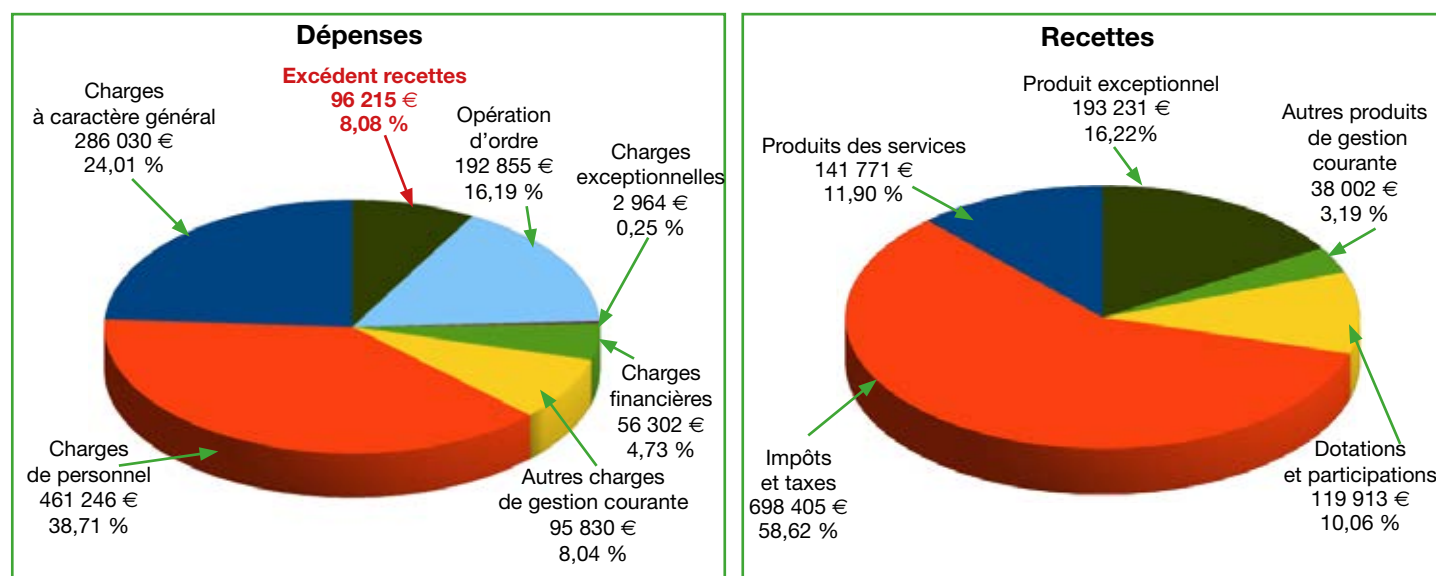
- **Décide de s'opposer au transfert de la compétence** « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la communauté d'agglomération de Chartres Métropole ;

⇒ **Délibérations du 6 avril 2017**

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **VOTE les comptes administratifs 2016**

Comptes administratifs 2016 du budget de la commune



- **VOTE la reconduction des taux d'imposition des taxes locales pour 2017, à savoir :**

- Taxe d'habitation :	8,01 %
- Taxe foncière sur le bâti :	11,46 %
- Taxe foncière sur le non bâti :	20,59

Infos

France TELECOM

En cas de disfonctionnement téléphonique : appelez le 39.00

FINANCES PUBLIQUES

Mise en place d'un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous dans les centres des Finances publiques :

- Pour les demandes les plus complexes, rendez-vous à prendre sur le site impots.gouv.fr (rubrique « Contact »).
- Rendez-vous par téléphone au 0811-90-91-92 (pour tout le département) ou au guichet de votre centre des finances publiques.

ASSISTANTE SOCIALE

Dans l'attente du remplacement de Madame BONNIN, assistante de service social, les personnes souhaitant rencontrer une assistante sociale seront reçues à la circonscription action sociale C4 au 29/31 rue Nicole à CHARTRES. Les rendez-vous sont fixés par le secrétariat au **02 37 23 52 13**. En cas de difficultés pour se déplacer, des visites à domicile peuvent être proposées.

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DE CHARTRES MÉTROPOLÉ

Ce relais s'adresse aux assistants maternels, aux enfants qu'ils accueillent dans le cadre de leur profession ainsi qu'à leur famille. C'est un service gratuit, c'est un lieu :

- d'informations sur les modes d'accueil de la Petite Enfance de la ville de Chartres,
- d'accompagnement à la recherche d'assistant maternel,
- de présentation des démarches administratives liées à l'embauche d'un assistant maternel,
- de soutien aux assistants maternels par la professionnalisation de leur fonction.

Pour tous renseignements s'adresser :

3 rue du Puits Drouet - Maison des Enfants 28000 Chartres

02 36 67 30 20

relais-assistantes.maternelles@agglo-ville.chartres.fr

EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

Les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé le 23 mars 2017 sur la commune, révèlent une « eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, les analyses réalisées en production révèlent une teneur en perchlorates supérieure au seuil de 4µg/l. En conséquence, et conformément à l'avis de l'ANSES, il convient de limiter l'usage de l'eau du robinet pour les enfants de moins de 6 mois et de privilégier l'utilisation d'eau embouteillée pour la préparation des biberons.

MAIRIE : 1, place de l'Église

Tél. : 02 37 31 68 48 - e-mail : mairie-nogent-le-phaye@wanadoo.fr - Site internet : www.nogent-le-phaye.com

Secrétariat ouvert au public : lundi, mercredi, jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 ; vendredi de 14 h à 19 h.

Permanence du Maire et des adjoints : sur rendez-vous, contacter le secrétariat de mairie.

CÉRÉMONIES ET MANIFESTATIONS

Vous êtes venus nombreux commémorer le 55^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et l'Armistice du 8 Mai 1945. Merci à tous les participants à ces journées nationales du souvenir et de recueillement, et en particulier au Centre d'Intervention des Sapeurs-Pompiers de Sours, qui nous font l'honneur de leur présence à chaque cérémonie.

19 MARS 2017 FNACA



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Le 10 mars 2017 les jeunes de 18 ans inscrits pour la première fois sur les listes électorales se sont vus remettre leur carte d'électeur et le livret du citoyen.



Dates à retenir

Dimanche 8 octobre 2017, aura lieu à la salle culturelle, le traditionnel repas des Aînés.

L'arbre de Noël des enfants est prévu le **15 décembre 2017** à la salle culturelle.

L'AGGLO FAIT SON NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Une vingtaine de Nogentais ont participé cette année à l'opération « l'Agglo fait son nettoyage de Printemps », je tiens à les remercier pour leur démarche éco-citoyenne. Trois groupes se sont répartis sur la commune pour procéder au ramassage des déchets. Cette opération qui a pour objectif la sensibilisation à la protection de l'environnement, et au respect du cadre de vie, s'est réalisée dans un esprit de convivialité et d'échange. La collecte fut moins importante que l'année précédente et nous souhaitons que cela perdure. Sur l'ensemble du territoire de l'Agglo 600 personnes ont ramassé les déchets et environ 350 personnes se sont réunies à Dammarie pour partager un repas champêtre.



C' CHARTRES POUR L'EMPLOI

C' Chartres pour l'emploi est une plateforme numérique destinée à vous informer sur les opportunités d'emploi au cœur de l'agglomération.

Le « bureau mobile » s'est installé rue Maurice Lesourd le 13 juin de 14 h 00 à 16 h 00. Pour tous renseignements www.c-chartrespourlemploi.fr



Infos

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour ce faire, munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité de l'intéressé, livret de famille et justificatif de domicile.

DEVENIR JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Recrutement : si vous avez entre 12 et 17 ans, vous pouvez intégrer la section des jeunes Sapeurs-Pompiers du centre d'intervention de Sours. Merci d'adresser une lettre de motivation à : Monsieur l'adjudant-chef GAUTRON Loïc, Commandant du Centre d'intervention, 3 rue des Grouaches, 28630 SOURS. Renseignements : presidentjsp.sours@sdis28.fr

CAMPAGNE DÉPARTEMENTALE VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2017

Le Conseil départemental est attaché à faire de l'Eure-et-Loir un département attractif, tant pour ses habitants que pour ses visiteurs. Dans ce cadre notre commune est inscrite cette année à la campagne Villes et Villages fleuris. Un jury départemental, composé de professionnels et d'experts, procédera à une visite des communes candidates afin d'obtenir un classement sur la base des critères de notation du comité national des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Les communes les mieux classées seront ensuite proposées à l'Agence Régionale de Fleurissement (ARF) pour l'obtention du label 1^{ère} fleur.

Nogentais et Nogentaises, vous pouvez nous aider à obtenir la labellisation « Villes et Villages fleuris » en assurant l'entretien de votre trottoir et en fleurissant vos pieds de murs ou vos talus.

OPÉRATION « OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE »

Dans le cadre de cette opération, la commune vient d'acquérir un désherbeur thermique à chaleur pulsée.



DÉCHARGE MUNICIPALE

La décharge municipale sera ouverte de 9 heures à 11 heures 30 les :

- 1^{er} et 4^e samedis du mois de juillet
- 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois d'août à octobre
- 1^{er} samedi de chaque mois pour novembre et décembre.

TRAVAUX EN COURS DE RÉALISATION ET RÉALISÉS



Pose de buses au fossé de Villiers.



Fossé de Villiers terminé.



Mise aux normes des jeux.



Plantation des arbustes à l'entrée du village en bordure du CD 24.



Abattage des arbres rue Delacroix Frainville (sente).



Démontage de l'éolienne.



Réfection du lavoir.



Opération désamiantage rue du Tertre.



Démolition rue du Tertre.

Infos

OPÉRATIONS TRANQUILLITÉ VACANCES

La période estivale arrive. Pour les personnes qui partent en vacances, informez votre entourage de votre départ. Tout fait suspect devra être signalé immédiatement en téléphonant au 17 - Signalez votre absence auprès de la Police Municipale ou gendarmerie « opération tranquillité vacances ». Pour ceux qui sont équipés d'un système d'alarme, ne pas oublier de le mettre en fonction. Fermez bien les ouvertures. Ne laissez aucun objet de valeur (bijoux etc) dans chambres et salle de bain. Faites passer des personnes dignes de confiance pour le relevé du courrier afin d'éviter que la boîte aux lettres déborde.

Information milieu agricole :

Il est constaté dans le sud du département des vols de GPS sur des tracteurs. Les engins visés sont souvent stationnés dans des hangars isolés. Les faits sont commis par des personnes circulant à bord de véhicules immatriculés en Lituanie. Dans la journée, si vous constatez la présence d'un véhicule immatriculé en Lituanie, relevez l'immatriculation et appelez immédiatement la gendarmerie.

La gendarmerie vous rappelle de ne pas intervenir directement si vous décelez une activité suspecte.

Ayez le réflexe du 17 en cas d'urgence.

Merci pour votre concours à la participation citoyenne.

N'hésitez pas à suivre notre activité sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/Gendarmerie-dEure-et-Loir-1639694466284225>

RAPPEL DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Par arrêté préfectoral du 29 juillet 2013, il est interdit de brûler les déchets végétaux tout au long de l'année.

Par arrêté préfectoral du 21 juin 1996, les horaires d'utilisation des matériels de bricolage ou de jardinage dont l'intensité sonore risque de causer une gêne pour le voisinage sont les suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h uniquement.

CHATS ERRANTS

Plusieurs habitants de la commune se plaignent de chats errants dans le lotissement causant chez certains des désagréments. Afin de limiter la propagation de ces animaux, nous vous rappelons que tous les chats nés à partir du 1^{er} janvier 2012 doivent être identifiés avant l'âge de 7 mois.

Si cette situation devait perdurer ou s'accroître nous serions dans l'obligation, par mesure de salubrité, d'instaurer des campagnes de capture.

Un chat est en état de divagation quand il :

- n'est pas identifié et le propriétaire n'est pas connu ;
- est à plus de deux cents mètres des habitations ;
- est à plus de mille mètres du domicile de son maître et qu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci ;
- est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Aussi conformément à l'article 120 du règlement sanitaire départemental, il est interdit de jeter ou déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels ; notamment les chats et les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

17 et 22 janvier 2017

AIRE DE REPOS



5 février 2017

THÉ DANSANT

4 mars 2017 BELLE ÉPOQUE



17 mars 2017 ENFANCE



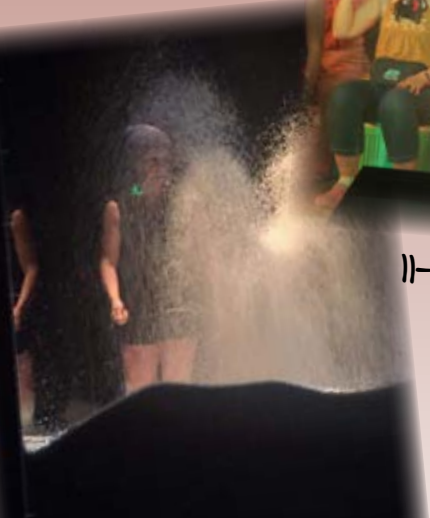
10 juin 2017
CONCERT REQUIEM FAURÉ



11-12-13 et 14 mai 2017 MAMAMIA



9 juin 2017 IMMERSION ZM3



RENAULT CHARTRES s'offre un vaisseau amiral !

Le Groupe Lamirault inaugurerait le 2 mars dernier la nouvelle concession RENAULT, toute dernière construction implantée dans le pôle automobiles de la ZAC d'ARCHEVILLIERS à Nogent-le-Phaye en présence de personnalités comme Guy Marchand, Flora Coquerel, François-Xavier Demaison ou Éric Antoine et plus de 1 200 invités.

Cette nouvelle concession dirigée par Reïla PLART, dispose de plus de 4 900 m² sur deux étages qui répondent aux dernières normes signalétiques de la marque au losange. Plus de 12 véhicules de la gamme sont ainsi exposés dans le showroom principal. La concession s'est aussi dotée de nouveaux services tels que le service « RENAULT MINUTE », l'entretien sans rendez-vous pour les particuliers ainsi que le service « RENAULT PRO+ » qui permet de répondre aux attentes et exigences des professionnels.

RENAULT PRO+ c'est un showroom où vendeurs, secrétaire et réceptionnaire exercent dans le même espace pour la plus grande satisfaction des clients professionnels. 600 m² sont dédiés à l'exposition des véhicules utilitaires et société et 200 m² sont dédiés à la partie atelier. RENAULT PRO+ se sont des forfaits et des services étudiés spécialement pour les artisans, commerçants et grandes flottes. Un artisan peut par exemple réaliser la révision de son véhicule en 1 h chrono et bénéficier d'un véhicule de remplacement de même catégorie. Parmi les services on compte sur les horaires élargis de l'atelier RENAULT PRO+ (7 h 45 à 18 h non-stop et sans interruption le midi).

Le Service RENAULT RENT a également déménagé et dispose désormais d'un parc automobile très élargi. De la petite citadine (Twingo, Clio), en passant par le monospace (Espace) ou pour la location d'un utilitaire (Master 20 m³ idéal pour un déménagement



ou Master Benne pour des travaux), il sera difficile de ne pas trouver votre bonheur au sein du service location RENAULT RENT. La réception se situe à l'intérieur de la concession au côté des réceptionnaires atelier.

Le parc RENAULT OCCASION s'est également agrandi avec plus de 140 véhicules révisés, garantis et prêts à partir. Ce qui permet de donner aux clients une offre plus élargie sur les prix, et un choix plus large sur la gamme Renault.

Les lancements du nouveau KOLEOS, CAPTUR phase 2 et du pick-up nommé ALASKAN devraient permettre à Renault Chartres de poursuivre cette dynamique en 2017.

MAINS ESSENTIELLES



Prendre soin par le TOUCHER et le MASSAGE

INFIRMIÈRE depuis 15 années auprès de patients atteints de pathologies lourdes, Céline FANON a très rapidement observé que le toucher prenait une place importante et privilégiée dans la relation à l'autre.

Après une année de formation à l'École Européenne du Toucher-massage® à Paris, Céline devient Praticienne certifiée en Relation d'aide par le Toucher-massage® et Praticienne en Massages Bien-être et crée la société MAINS ESSENTIELLES en avril 2016.

Céline reçoit à son cabinet à Nogent-le-Phaye, et intervient en établissement de santé, à votre domicile, en entreprise, dans les écoles et centre aérés et lors d'événementiels.

MASSAGE BIEN-ÊTRE & RELAXATION : Destiné à tout le monde, enfants y compris, le Toucher-massage® est avant tout une INTENTION BIENVEILLANTE. Il permet de détendre, relaxer, rassurer, communiquer ou simplement procurer du bien-être.

MASSAGE AUTOUR DE LA NAISSANCE : Céline a reçu une formation de qualité pour offrir aux FEMMES ENCEINTES (à partir du 3^e mois), installées confortablement sur le côté, un massage complet du corps, permettant d'apprivoiser les changements psychologiques et corporels. Elle propose aussi aux jeunes parents des ateliers d'initiation au massage BÉBÉ.

INSTRUCTRICE MASSAGE DANS LES ÉCOLES : Certifiée INSTRUCTRICE EN MASSAGE À L'ÉCOLE & COLLECTIVITÉS par MISA (Massage In School Association) je propose désormais d'animer des ateliers de massage à l'école pour les enfants de 4 à 12 ans (les enfants se massent entre eux, le massage se pratique sur les vêtements). Plus d'infos sur <https://www.facebook.com/MISP28/>.

MASSAGE POUR PERSONNES ÂGÉES et/ou HANDICAPÉES : J'adapte ma gestuelle et mes techniques en fonction de l'état physique de la personne et de ses besoins.

Il adoucit les tensions physiques, permet d'augmenter le seuil de tolérance à la douleur, il contribue à diminuer l'anxiété et le stress.

Pour plus d'informations : www.mainsessentielles.fr

Tél. : 06 74 83 15 73

www.facebook.com/mainsessentielles28/

et <https://www.facebook.com/MISP28/>



RELIEFÔSOL

Le béton décoratif, tendance 2017 pour l'aménagement de vos extérieurs

Nouvellement implanté à Nogent-le-Phaye et fort d'une expérience de plus de 10 ans, les acteurs de la société Reliefôsol, proposent une solution innovante alliant esthétique et robustesse en alternative aux terrassements dits traditionnels : Le béton décoratif.

Bien souvent délaissés, on constate depuis peu un engouement grandissant pour l'aménagement des extérieurs : allées, terrasses, potager...

Le jardin est devenu en peu d'années la cinquième pièce de la maison !

Aujourd'hui 70 % des Français possèdent un espace extérieur, mais la grande majorité préfère le considérer comme un lieu de détente (80 %) plutôt qu'un lieu de jardinage (68 %), d'autant qu'il peut s'avérer difficile d'entretenir de grandes surfaces végétales.

Importé il y a quelques années des États-Unis, le béton décoratif s'est rapidement imposé en Europe notamment en occupant les aménagements urbains les plus renommés parmi lesquels on peut compter, Disneyland Paris, le parc Astérix ou Futuroscope...

Et pour cause ! Ce matériau révolutionnaire ne présente que des avantages et apporte une solution durable pour embellir vos extérieurs.

En effet ce produit innovant vous permettra de pouvoir combiner la robustesse du béton, tout en reproduisant l'aspect esthétique des matériaux traditionnels ou contemporains grâce à un éventail de teintes, d'aspects et de textures permettant une variété de réalisations quasi infinie...Le plus dur sera de choisir !

RELIEFÔSOL

Le béton imprimé par exemple, présente une très forte résistance car il est 7 fois plus robuste qu'une dalle traditionnelle brute, grâce à ses composants à base de quartz et son vernis de protection qui rend la surface inaltérable, résistante aux rayons U.V, et imperméable à toutes pénétrations de taches de gras et bien plus... Un simple jet d'eau suffit pour nettoyer vos sols !

Première entreprise à proposer ce procédé innovant en Eure-et-Loir, la société Reliefôsol, sera en mesure de répondre à tous les projets d'aménagements intérieurs et extérieurs, publics ou privés.

Béton imprimé, béton désactivé, béton matricé, ou encore béton ciré, sauront embellir et donner vie aux terrasses, allées, bordures ou encore surfaces commerciales, et halls d'accueil.

Pour découvrir cette nouvelle offre innovante, ultra tendance et durable, rendez-vous à l'Espace Boat de Nogent-le-Phaye, 6 route de Gasville (Show-room en construction)

Ou contactez la société Reliefôsol

02 18 56 21 75

contact@reliefosol.fr

<http://www.reliefosol.fr/>

FUNÉRARIUM SAUVANON



Le 21 mars 2017 a eu lieu en présence de Madame Brigitte FRANCHET, maire de Nogent-le-Phaye, Monsieur Franck MASSELUS, conseiller départemental, Monsieur Olivier BOZIER Directeur de secteur des Pompes Funèbres OGF et Madame Bernadette CUREC, chef d'agence, l'inauguration de la Chambre Funéraire de Nogent-le-Phaye après ses travaux de rénovation et d'aménagement.

Ce funérarium, en bordure de la RD 910 au Bois-Paris construit sur un parc arboré de plus de 5 000 m², possède 3 salons funéraires, 4 cases réfrigérées et une pièce dédiée aux soins de thanatopraxie et à l'habillage des défunts.

Au cours de cette cérémonie, un texte écrit par Éric CONFAIS, conseiller funéraire à Nogent-le-Phaye, a été lu :

Chambre funéraire, funérarium, pompes funèbres, des mots qui frappent à notre cœur de simples mortels.

Pourtant, les lieux que nous désirons vous faire connaître aujourd'hui sont aussi synonymes d'apaisement, de recueillement voire du moment de la dernière rencontre avec l'être perdu.

Ces pièces aménagées ne le sont ni pour une fête ni pour un instant morbide, elles le sont pour être un passage vers le dernier voyage.

Cet endroit est aussi créé pour nous, les vivants, pour offrir à nos défunts la chaleur de notre amour et de notre amitié.

Chaque chambre est laissée libre à votre imagination, à votre personnalisation vous pouvez la décorer par des photos ou des objets personnels, la parsemer de fleurs ;

Même la musique préférée du défunt peut y résonner.

J'oserai dire que vous y êtes comme chez vous, d'ailleurs vous en possédez la clé, vous en avez le code, vous y venez quand vous voulez, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

Si la nuit, nous ne sommes pas là, le jour, passez votre tête, venez nous dire un mot, nous sommes aussi à côté pour vous écouter et partager votre peine de toute notre empathie.

Éric Confais
Conseiller funéraire

PF et Mie SAUVANON

15/17 rue du Moulin Rouge 28630 Nogent-le-Phaye

Tél. : 02 37 31 62 20

Fax. : 02 37 31 69 36

NAISSANCES *Ils sont les bienvenus...*

ALLAB Rayan, Yanis né le 20 janvier 2017

FOUCAULT Alexandre, Michel, Georges né le 16 février 2017

BEYSSAC Gabriel, Philippe, Pol né le 15 mars 2017

POULAIN Jean, Daniel, Arnaud né le 10 avril 2017

EL AMRY Nawel née le 28 avril 2017.



DÉCÈS *Ils nous ont quittés ...*

BISSON Serge, Pierre, Gabriel, Joseph décédé le 31 décembre 2016

COSSON Michel, Paul décédé le 04 janvier 2017

ZEBE Irma, Danielle épouse GOMEZ décédée le 10 janvier 2017

HURON Denis, Roger décédé le 09 février 2017

POIRIER Jeanne, Roberte, Noémie veuve DUPONT décédée le 13 mars 2017

LACANTE Hortense, Marthe veuve DURAND décédée le 14 mars 2017

DUFRICHE Denise, Maria, Émilienne veuve COUSIN décédée le 18 mars 2017

BRUCES Henriette veuve OUDIN décédée le 25 mars 2017

DAVIGNON René, Léon, Ernest décédé le 08 avril 2017

MICHEL Ginette, Clémentine veuve GUYOUNE décédée le 13 avril 2017

LOISELIER Danièle, Alice, Émilienne veuve GRIGNOLA décédée le 14 avril 2017

BILLON Ginette, Marie, Blanche veuve VIGNE décédée le 21 mai 2017

ARGUEYROLLES Colette, Simone, Élise décédée le 26 mai 2017

ELEAUME Léonce, Louissette, Clémence veuve VIVIEN décédée le 31 mai 2017

GICQUEL René, Théodore décédé le 06 juin 2017

SINTES Yvonne veuve BUFFA décédée le 17 juin 2017

BASSIÈRE Paul, Joseph décédé le 21 juin 2017

DÉCÈS HORS COMMUNE (TRANSCRIPTIONS)

MÉNAGER Claude, Joseph décédé le 11 janvier 2017

TRUBERT Odette, Micheline veuve CHEVALLIER décédée le 23 janvier 2017

GOIRON Roger, Maurice décédé le 19 mars 2017

DAUVILLIER Pierre, Robert, Louis décédé le 10 avril 2017

PIERRE Yvonne, Marie, Louise veuve CAPERAN décédée le 12 avril 2017.

LECOIN Jaquie, Julien, Denis décédé le 29 juin 2017.

RADIO INTENSITÉ : La radio d'Eure-et-Loir encore plus proche de vous !

Et ce n'est pas qu'une formule... Intensité s'invite dans votre poche depuis le mois de mars.

Retrouvez tout l'univers de Radio Intensité à tout moment, et où que vous soyez, grâce à l'application gratuite pour tablettes et Smartphones.

Réécoutez les infos, retrouvez les titres diffusés, accédez à l'agenda et écoutez la radio en direct.

Une radio qui vous écoute !

Vous êtes nombreux à nous contacter tous les jours pour partager vos infos routes, vos infos locales ou pour participer à nos nombreux jeux. Prenez le réflexe : **02 37 45 4000**.

Avec ses nombreuses infos sorties, Intensité est heureuse de soutenir la culture dans la région et plus particulièrement les spectacles proposés par la ville de Nogent-le-Phaye.

Écoutez Intensité à Nogent-le-Phaye sur le 91.1 FM

Info, contact :

Fréquences : 103.8, 91.1

Tel : 02 37 45 40 00

Site : www.intensite.net

Mail : radio@intensite.net

Appli gratuite : Radio Intensité (IOS et Android)



FÊTE DE L'ÉCOLE

La fête de l'école a été une réussite pour le bonheur des parents et des enfants. Cette manifestation a été suivie de la kermesse organisée par l'ASSPEN. Le 6 juillet, les élèves de CM2 ont tenu à dire un « au revoir » à leurs camarades et aux enseignants, en présence de Madame le Maire et de Madame LEBEY, adjointe aux affaires scolaires, à cette occasion un stylo souvenir de l'école de Nogent-le-Phaye a été remis à chacun.



RYTHMES SCOLAIRES

Une soixantaine d'enfants ont participé aux activités proposées dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans les domaines suivants : musique, sports, activités manuelles et culturelles. Ces activités seront reconduites à la prochaine rentrée scolaire.



DÉPART EN RETRAITE

Madame BOSCHER, directrice du groupe scolaire et Monsieur JUBERAY, professeur des écoles ont fait valoir leurs droits à la retraite, nous les remercions pour leur travail et leur souhaitons beaucoup de satisfaction dans leur nouvelle vie.



Rentrée scolaire 2017-2018

Lors de la rentrée scolaire du 4 septembre 2017, Monsieur VIZERIE sera affecté au groupe scolaire pour assurer les fonctions de directeur, son jour de décharge sera le mardi. Monsieur ALIBERT, professeur des écoles viendra remplacer Monsieur JUBERAY. Nous leur souhaitons la bienvenue.

BIBLIOTHÈQUE

L'installation provisoire de la bibliothèque rue du Prieuré a désormais trouvé son rythme de croisière et toute l'équipe de bénévoles vous y attend pour partager nos lectures et faire de nouvelles découvertes littéraires. Véronique, Yves et Monique nous annoncent leur prochain départ vers d'autres horizons. Nous les remercions chaleureusement pour le temps passé et la passion partagée.

Nous souhaitons la bienvenue à Annie, Olivier et Françoise qui rejoignent (ou vont prochainement rejoindre) notre équipe. Pour autant, notre équipe peut encore s'étoffer. Pas besoin de grands diplômes ou de certificat littéraire pour intégrer l'équipe, mais juste le plaisir des livres

et un peu de temps à offrir. Alors, n'hésitez plus !

Ce déménagement temporaire est également pour nous l'occasion de se préparer à investir nos nouveaux locaux et, pourquoi pas, offrir de nouveaux services. Pour cela, nous vous proposons de vous exprimer en complétant le questionnaire ci-joint. Nous vous remercions par avance de vos réponses et suggestions.

Finissons cet article en vous souhaitant à tous et toutes de bonnes vacances, et en vous rappelant de ne pas oublier de faire le plein dans votre bibliothèque de livres à dévorer sur la plage, sur une terrasse, partout où vous le souhaitez.

CLUB DU SOURIRE - Toujours « Présents »

À ce jour, le Club du Sourire a enregistré 12 adhésions.

Tous les mercredis, nous nous retrouvons maintenant au 2 rue du Tertre dans une salle située dans un logement partagé avec les infirmières et la pédicure. Nous remercions la Mairie de nous avoir réinstallés dans ce local. Toutefois, la taille de cette pièce ne nous permet pas d'envisager

d'accueillir de nouveaux adhérents. Dès que la maison des associations sera terminée, nous pourrons agrandir notre équipe.

L'objectif de notre association est de nous réunir dans la convivialité et la bonne entente.

Bonnes vacances

ASSPEN - Foulées de Nogent-le-Phaye 14 mai 2017



Beau succès populaire pour les 1^{ères} Foulées de Nogent-le-Phaye organisées par l'association des parents d'élèves (ASSPEN). En effet 150 adultes ont participé à la course de 6 km en ouverture

de cette matinée sportive. Puis plus de 200 enfants répartis sur 4 courses ont pris part à cette belle fête sous le soleil. Ce nouveau projet a permis de dynamiser notre association et a contribué à la réussite de l'organisation de notre kermesse du 23 juin dernier. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux pour notre seconde édition en 2018. L'équipe de l'ASSPEN



Photos et résultats à retrouver sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/asspenassos>

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS ET BÉNÉVOLES



Le Président et l'ensemble de l'amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers et Bénévoles de Nogent-le-Phaye remercient les joueurs de boules lors du concours de Pétanque par une journée froide et pluvieuse du mois de mai. Mais le soleil s'est présenté pour notre bric-à-brac du dimanche 11 juin 2017. Une météo favorable, une grande participation des Nogentaises et Nogentais, des exposants habituels et des acheteurs venus en nombre, ont fait de cette journée fort agréable un vif succès.

Tous les membres de l'Amicale et leur Président tiennent à remercier également les personnes pour leur aide dans la sécurisation du site du bric-à-brac.

Francis CHABOCHE, Président.

INITIATION PÊCHE DU PHAYE

Fête de la Pêche

La bonne humeur régnait autour de la mare Picot pour la première édition de la Fête de la Pêche, organisée par l'Initiation Pêche du Phaye, qui fût une réussite, malgré quelques petits détails à réguler. Le soleil était au rendez-vous tout comme les visiteurs de cette journée.

Le concours de pêche de la matinée a rassemblé 42 pêcheurs qui ont tous (ou quasiment) pris du poisson. Les truites lâchées pour l'occasion ont pu être conservées par les pêcheurs, et les autres poissons relâchés vivants dans la mare. Chaque participant est reparti avec un lot et nous avons partagé le verre de l'amitié offert par l'association en fin de concours.

L'après-midi, petits et grands se sont retrouvés autour de divers jeux sur le thème de la pêche. Les enfants s'en sont donné à cœur joie et sont repartis avec un ou des cadeaux ! Le simulateur vidéo de pêche sportive a séduit tous les visiteurs. Les jeunes comme les moins jeunes ont pu défier des poissons sportifs tels que le brochet ou le black bass. Des reproductions de poissons taille réelle en résine étaient exposés ainsi que divers affichages afin de faire découvrir le milieu de la pêche aux plus novices.

Nous remercions nos partenaires Nogentais, la société ABC Agencement, la ferme de Mr Perrault, l'équipe technique de la municipalité, mais aussi les associations nogentaises qui nous ont aidé, de près ou de loin, tel que l'A.S. la Boule le Phaye, le Comité des Fêtes et l'Amicale des anciens sapeurs-pompiers. Et nous remercions tous nos autres partenaires, le Quick de Chartres, le complexe aquatique et patinoire l'Odysée à Chartres, l'entreprise ID Logistics, Buffalo Grill Barjoulville, Zoo de la Flèche, Papéa Parc, l'Aquarium de Touraine, etc...

Nous vous donnons rendez-vous et espérons vous voir encore plus nombreux l'an prochain, même période, pour une nouvelle édition.

Saison 2017

À mi-saison de notre seconde année d'existence, je ne peux cacher ma satisfaction. L'association est passée de 10 jeunes adhérents en 2016, à 14 jeunes pour cette année 2017 ! Et tous sont motivés pour aller toujours plus loin dans l'apprentissage et la pratique.

Ils ont pu découvrir différentes techniques, plus ou moins complexes et surtout plus ou moins sportives. Car oui, la pêche est un loisir, mais également un sport ! Pour preuve les sensations ressenties par les jeunes lors de prises de carpes d'une



dizaine de kilos, ou encore les efforts à mener pour suivre un parcours de pêche aux leurres au travers de terrains plus ou moins sauvages.

Nous mettons l'accent, cette année, sur la pêche au coup. Cette technique ciblant une multitude de poissons est pour moi la base de toute pêche. Elle apprend la patience, la précision et le comportement des poissons. Mais nous n'oublions pas pour autant les autres techniques, telles que la pêche aux leurres ou celle de la carpe.

Nous remercions d'ailleurs la société RIVE France, nouveau partenaire pour cette année, qui nous fournit les amorces nécessaires à nos pêches. Remerciements également à l'entreprise ABC Agencements de Nogent-le-Phaye et à la municipalité qui nous soutiennent dans nos actions et nos projets.

Satisfaction également après notre première manifestation qui s'est déroulée le 10 juin dernier sous un soleil radieux. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes, participants et visiteurs, qui sont venus nous voir ce jour-là et nous vous donnons rendez-vous dès l'an prochain à la même période pour une nouvelle édition.

Enfin, merci à toutes les personnes qui ont accueilli chaleureusement nos jeunes lors de la vente de bulbes en début de saison. Grâce à votre participation, nos projets peuvent avancer. Nous réitérerons l'opération début 2018.

Nous terminerons donc notre saison comme nous l'avons commencé, avec le sourire et toujours avec cette notion de respect et de partage. Nous vous donnons donc rendez-vous en octobre, à la salle culturelle, pour notre « Broc's Kid ».

Davy B., président de l'Initiation Pêche du Phaye.

Mare Picot

Triste constat à la mare Picot au mois de mai avec une mortalité de carpes dû à la Virémie Printanière. Ayant d'abord cru à une pollution de l'eau, cette hypothèse a vite été écartée étant donné que seulement les carpes étaient touchées. Si une pollution avait été présente, toutes les espèces de poissons auraient été touchées. Mais nos carpes présentaient toutes le même symptôme typique de la Virémie qui apparaît chaque année sur quelques plans d'eau à la même période. Malheureusement nous ne pouvons prévenir ce genre d'épidémie ni la combattre. Elle est totalement inoffensive pour l'homme, mais très contagieuse pour les poissons. Un arrêté municipal avait d'ailleurs été établi afin de limiter au maximum la propagation du virus à d'autre plan d'eau.

L'apparition de la Virémie peut être due à plusieurs choses telles que la surpopulation de la pièce d'eau, le manque de nourriture naturelle fragilisant les espèces, le transport du virus par un oiseau comme le héron ou lors d'un rempoissonnement, le transport du virus par un matériel touché, etc... Nous avons effectué les vérifications auprès du fournisseur des alevins ayant servis au rempoissonnement en avril et aucun autre cas ne lui a été signalé. Ces poissons avaient d'ailleurs bien été mis en quarantaine préalablement au rempoissonnement. Nous penchons donc plus sur la surpopulation et le manque de nourriture naturelle.

En effet, la mare qui a une taille limitée contient un certain volume d'eau. Si trop de poissons d'une « belle » taille cohabitent dans trop peu d'eau, ces poissons vont à un moment donné se trouver fragilisés et affaiblis. D'où la perte d'une grande majorité de beaux poissons. Il s'agit donc ni plus ni moins, d'une « sélection naturelle ». Donc malgré tout, de beaux poissons restent



présents dans la mare, et nos carpes se portent à merveille comme nous avons pu le constater lors de la Fête de la Pêche.

Un autre problème de taille à la mare, le manque de végétations aquatiques, mais aussi sur les berges. C'est d'ailleurs ce manque de végétations sur les berges qui est en grande partie en cause dans la dégradation de celles-ci. L'enracinement consolide les berges et évite qu'elles ne s'affaissent. L'envasement de la mare est également dû en partie à ces affaissements de berges, mais également au fait que la mare n'a pas été curée depuis un certain temps. Malheureusement un curage ne se fait pas du jour au lendemain et des précautions sont à prendre pour ne pas tuer totalement la mare.

Ensuite le manque de végétation aquatique favorise le manque d'oxygénation de l'eau. Les plantes aquatiques ont un rôle filtrant et oxygénant. Elles servent également de refuge pour les espèces vivantes (poissons, batraciens, insectes...) où elles peuvent s'alimenter, s'abriter du soleil ou encore se reproduire. Ces zones de végétations sont indispensables à la vie d'une pièce d'eau.

C'est donc dans le but de pouvoir redonner naissance à une « vrai mare » que nous avons discuté avec la municipalité pour trouver des solutions à apporter. Mais également afin de sécuriser au mieux les berges et éviter qu'elles ne s'affaissent sous les pieds de vos enfants.

Le but final est de pouvoir offrir aux Nogentais un lieu « naturel » de détente, un espace où l'on devient témoin privilégié de l'écosystème et où chacun pourra y trouver son plaisir. Promeneurs, curieux, pêcheurs... pourront cohabiter sans complexe. La mare pourrait devenir un lieu et un « support pédagogique vivant » pour les écoliers (travail en sciences sur le cycle de l'eau, l'écosystème, la chaîne alimentaire...).

La mare fait partie intégrante du patrimoine de Nogent-le-Phaye et il est important de la conserver et d'en prendre soin ! Et il est navrant de constater qu'aujourd'hui encore des personnes ne respectent pas ce lieu ni les restrictions qui y sont affichées (interdiction de pêche, interdiction de jeter du pain dans l'eau...). Des détritus sont régulièrement retrouvés dans l'eau, du fil de pêche sur les berges, des demi-baguettes complètes dans l'eau... La mare n'est pas une poubelle ! Nourrir les canards oui, mais de façon raisonnable. Le fait de jeter de tels morceaux de pain à l'eau n'apporte rien à part une vision sale de la mare et un risque de gavage et d'étouffement des canards et poissons. Et il serait également préférable de laisser le pain sur une berge dans un coin plutôt que dans l'eau. Quelques petits morceaux peuvent être jetés à l'eau mais en quantité limitée.

Nous espérons donc que chacun des habitants prendra conscience et soin de la mare.

LA SECTION TIR À L'ARC



Une belle saison sportive 2016/2017 pour les ARCHERS DU PHAYE, qui une nouvelle fois, ce sont montrés vaillants sur le plan de la compétition, en accédant à 9 podiums sur 11 participations aux concours.

Mais parmi ces 9 podiums, 2 d'entre eux ont une saveur particulière.

En effet, suite aux bonnes prestations, que nous avons réussi à faire tout au long de la saison, Nogent a réussi à se qualifier, d'une part pour les championnats départementaux qui avaient lieu à Chartres le 04 février dernier, et d'autre part pour les championnats régionaux la semaine suivante qui avaient lieu à Issoudun.

Il est vrai que de réussir à se qualifier pour ces championnats est une bien belle chose, mais il n'était pas question de s'arrêter en si bon chemin, et l'objectif étant au final, d'aller décrocher une place sur le podium final. !!!!

Pas gagné l'affaire, mais : Nogent l'a fait.

Tout d'abord avec Yves CHANGEAT qui a réussi, après beaucoup de rebondissement sur le concours qualificatif, à se hisser à la troisième place au classement général, pour ensuite, gagner par un match magnifique sa demi-finale, et enfin, de s'incliner en finale où il n'a pas pu aligner le meilleur de son tir, et s'octroyant ainsi une belle médaille d'argent.

Bravo Yves.

La deuxième satisfaction vient du président du club, Daniel PICHOT, qui a réussi à entrer sur l'ensemble de la saison, dans la liste des 8 meilleurs archers régionaux de sa catégorie, et après un bon concours, a pu se classer dans le dernier carré des finales et décrocher la deuxième place avec également, une belle médaille d'argent.

La médaille d'or étant restée autour du cou du champion de France en titre. !!!! (Trop fort pour moi, mais « je l'aurai un jour, je l'aurai. »).

Mais en dehors de l'aspect purement sportif et de la compétition, la plus grosse satisfaction pour notre petit club, a été la distinction qui nous a



été remise par le comité du CD 28, en nous attribuant la médaille du comité départemental.

Cette récompense honorifique nous a été offerte, pour nous féliciter en tant que petit club pour, je cite : « *Notre pugnacité, nos qualités d'adversité, de se battre avec nos petits moyens et de survivre face aux grosses structures, voir même de les concurrencer sur certains domaines, de prôner et de valoriser tous les aspects de notre sport, que ce soit dans les domaines de la compétition, ou du loisir.* » Fin de citation.

Je me dois de remercier, féliciter, et de dédier cette médaille à l'ensemble du groupe des « ARCHERS DU PHAYE » qui œuvrent tous dans ce sens, ainsi qu'à tous ceux qui ne font plus partie du club, et qui ont contribué à sa réussite.

Nous passons, grâce à notre sport de fabuleux moments ensemble, et c'est bien là, à mes yeux, le plus important dans la vie d'un club. !!!!

Vous pouvez visiter notre page Facebook/les Archers du Phaye, où chacun y dépose ses impressions et ses commentaires, en y relatant un peu la vie de notre club. Nous avons également notre site internet : <http://www.nogent.tiralarc.free.fr>

Daniel PICHOT

Président de la section Tir à l'arc, « LES ARCHERS DU PHAYE »

LA SECTION FOOT



Senior : Le FC Nogent-le-Phaye a engagé une équipe senior en août 2016. L'équipe a gagné 16 de ses 18 matchs cette saison et sera promue en 3^e division départemental pour la saison 2017/2018. En mai dernier, au stade Raymond Debon le club a eu le plaisir d'accueillir ses sponsors ainsi que la municipalité de Nogent afin de les remercier.

Le club engagera une seconde équipe dès la saison prochaine. Quelques joueurs sont encore les bienvenus dans le but de compléter définitivement l'effectif du groupe senior. Les joueurs intéressés sont priés de nous contacter afin que nous puissions vous retourner rapidement les documents nécessaires. La reprise aura lieu le 16 août.

Contact : Laurent LE GALLIC : 06 51 28 43 31

Équipes jeunes : (en Entente avec l'AM SOURS). Dans le cadre de la saison 2017-2018 nous recherchons de nombreux joueurs pour étoffer nos effectifs.

Voici les catégories :

U6/U7 : Né en 2011 / 2012

U8/U9 : Né en 2009 / 2010

U10/U11 : Né en 2007/2008

U12/U13 : Né en 2005/2006

U14/U15 : Né en 2003/2004

U18 : Né de 2000 à 2002

Les enfants seront encadrés dans une ambiance familiale par équipe d'éducateur ambitieuse et motivée ! Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Baptiste PERRAULT au 06 34 64 19 61.

Page Facebook du club : Fc Nogent-Le-Phaye



Les prochains articles et photographies sont à remettre au plus tard le 20 décembre 2017.